



RÉVÉLONS VOS TALENTS

APPEL À PROJET

Juillet 2019

Dossiers à remettre avant le vendredi 31 mai 2019

Merci d'adresser le dossier via la plateforme dédiée : <http://www2.vivendi.com/doc/createjoy/>

En cas de doute, adresser un email à Diane Emdin, diane.emdin@vivendi.com

Ou par courrier : Programme Vivendi Create Joy, 42 avenue de Friedland - 75008 Paris

VIVENDI

Groupe industriel intégré dans les médias, les contenus et la communication, Vivendi est présent sur toute la chaîne de valeur qui va de la découverte des talents à la création, l'édition et la distribution de contenus.

Universal Music Group est le leader mondial de la musique présent tant dans la musique enregistrée que l'édition musicale et le merchandising. Il dispose de plus de 50 labels couvrant tous les genres musicaux.

Groupe Canal+ est le numéro un de la télévision payante en France, présent également en Afrique, en Pologne, au Vietnam et au Myanmar. Sa filiale Studiocanal est un leader européen dans la production, l'acquisition et la distribution de films de cinéma et de séries TV.

Havas est l'un des plus grands groupes de communication au monde.

Editis est le deuxième groupe d'édition français fédérant près de 50 maisons prestigieuses et leader dans plusieurs domaines dont la littérature générale, la jeunesse, le pratique, l'illustré, et l'éducation.

Gameloft est un des leaders mondiaux des jeux vidéo sur mobile, fort de 2,5 millions de jeux téléchargés par jour.

Vivendi Village rassemble Vivendi Ticketing (billetterie), la salle de spectacles L'Olympia et le Théâtre de l'Œuvre à Paris, les salles de spectacles CanalOlympia en Afrique et Olympia Production (entité de production de spectacles et de concerts).

Avec 250 millions d'utilisateurs par mois, Dailymotion est l'une des plus grandes plateformes d'agrégation et de diffusion de contenus vidéo au monde.



VIVENDI CREATE JOY

+10 ans d'initiation et de formation aux métiers du groupe pour les 11-25 ans

Vivendi a lancé en 2008 son programme de solidarité, The **Vivendi Create Joy Fund**, et s'engage auprès des jeunes défavorisés ou malades, à travers ses métiers. Il œuvre pour développer les talents individuels et collectifs à travers des projets musicaux, cinématographiques, de création de contenus, de jeux vidéo, le « live » (humour, stand up...), l'écriture et l'édition, ou encore le journalisme...

L'adolescence peut être une période difficile à vivre. C'est un moment de découverte de soi, de prise de conscience de sa place au milieu du groupe, d'affirmation de soi, ... Pour les jeunes issus de milieux défavorisés, éloignés des projets culturels, pour ceux qui doivent affronter la maladie ou un handicap, ce passage à l'âge adulte peut se révéler particulièrement compliqué. C'est à ceux qui en ont le plus besoin que Vivendi Create Joy veut tendre la main, en leur permettant de se révéler dans un projet valorisant touchant la musique, le cinéma, la création...

En 2018, le programme Vivendi Create Joy a fêté son 10^e anniversaire.



REVELONS VOS TALENTS

Vivendi Create Joy a 2 axes de projets :

- **Les projets à vocation sociale** permettent de révéler un talent personnel, de prendre conscience de sa propre valeur.
- **Les projets de formation professionnelle** favorisent l'acquisition de compétences dans une des activités du Groupe pour une meilleure insertion professionnelle.

Les salariés de Vivendi s'engagent auprès des associations soutenues grâce au programme Ambassadeurs Create Joy. Par du bénévolat de compétences, les salariés du Groupe participent aussi à la réussite des projets.

Vivendi Create Joy s'inscrit dans la démarche d'égalité des chances que s'impose le groupe Vivendi. Retrouvez les projets soutenus par Vivendi Create Joy sur le site www.vivendi.com, sur nos pages facebook et sur notre chaîne Dailymotion.

Appel à projet Session de Juillet 2019 :

Cette session de juillet 2019 est uniquement ouverte pour des **nouveaux projets de formation professionnelle en Afrique**. Ainsi, seuls, les projets proposant de la formation professionnelle dans les métiers du groupe Vivendi, en Afrique sont acceptés.

Les projets de **renouvellement** de partenariat en France et en Grande-Bretagne seront étudiés en Conseil.

Nature et critères des projets

Les projets soutenus par Vivendi Create Joy répondent aux critères suivants :

- leurs bénéficiaires sont des **jeunes adultes en difficulté ou défavorisés (11-25 ans)**
- les projets se déroulent en **France**, en **Grande-Bretagne** ou en **Afrique** (appel à projet ouvert au Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal, Bénin, Niger, Togo, Gabon, République du Congo-Brazzaville et Burkina Faso pour cette session de Juillet 2019)
- ils concernent les métiers de Vivendi, qui couvrent la **musique**, le **cinéma**, la **télévision**, le **journalisme**, le **live**, la **création de contenus numériques**, **l'écriture**, **l'édition** et les **jeux vidéo**.
- les projets permettent de révéler un talent personnel, de prendre conscience de sa propre valeur, d'apporter du bonheur (create joy) ;
- les projets de formation encouragent des jeunes issus des milieux défavorisés et/ou éloignés des réseaux professionnels à développer leur passion, leur talent pour l'un des métiers du groupe.

Le comité de sélection éliminera les dossiers si ces obligations ne sont pas respectées :

- statut d'association ou fondation à but non lucratif française
- association de droit local en Afrique, mais reconnue et vérifiée par nos acteurs locaux
- comptes dûment certifiés ; financement diversifié et stable
- public ciblé, âge des bénéficiaires (-25 ans)
- implication personnelle des bénéficiaires dans le projet
- encadrement professionnel et engagement dans la réussite du projet
- égalité des chances, valorisation de l'individu
- expérience dans la conduite de projets de formation professionnelle
- possibilité d'accueil de collaborateurs Vivendi dans des missions de bénévolat de compétences, ouverture à la coopération
- être reconnu d'utilité publique ou d'intérêt général

Par ailleurs, le comité évaluera les éléments suivants :

- la pertinence du projet par rapport à Vivendi Create Joy, à ses critères de sélection et à la politique de développement décidée par son Conseil
- l'originalité de l'action
- la cohérence de son plan d'action pour atteindre les objectifs fixés ; la viabilité, la pérennité du projet
- les bénéficiaires et la prise en compte d'une composante genre
- la transparence de la gestion, l'adéquation du budget, le mode de co-financement
- les indicateurs de mesure de l'impact durable du projet sur la vie des bénéficiaires

Les associations retenues signent un **contrat de mécénat** avec Vivendi.

Le contrat est annuel et peut prétendre à être renouvelé à condition que le projet s'inscrive toujours dans les critères de sélection, que le projet initial a été mené à bien et jusqu'à son terme, qu'un bilan du projet et de son impact a été soumis au Conseil. Tout renouvellement de contrat fait l'objet d'un dossier de demande de mécénat soumis au Conseil.

Pour proposer un dossier de mécénat

Toute proposition est composée d'une **présentation détaillée du projet**, complétée par les documents à fournir. Elle ne doit pas excéder 5 pages de texte ou 20 slides (diapos).

La présentation du projet doit comporter le **'Formulaire de demande de mécénat'** dûment rempli en ligne ainsi que les éléments suivants :

1/ la **raison sociale**, la **mission** et la **vision stratégique** de l'association porteuse du projet

2/ la **description** du projet faisant l'objet de la demande de mécénat avec notamment

- ses objectifs, le plan d'actions correspondant, le calendrier,
- les résultats attendus, les moyens de les évaluer, les éléments de reporting,
- la collaboration avec d'autres partenaires sur le terrain,
- ce qui rend le projet innovant et unique,
- les bénéfices du soutien de Vivendi Create Joy.

3/ le **budget** du projet avec

- le budget prévisionnel détaillé,
- le plan de financement des investissements prévus,
- le plan de trésorerie,
- les cofinancements publics et privés envisagés, demandés, acquis,
- le montant demandé à Vivendi Create Joy et l'utilisation prévue.

4/ les **contreparties** proposées en termes de communication, notamment :

- la visibilité du projet et du soutien apporté par Vivendi, l'association de l'image de Vivendi avec le projet.
- les événements, la presse.

5/ **Photographies, vidéos et logos** à fournir

Joindre au dossier **les logos** (en HD) de l'association et du projet, des photos et des vidéos pour illustrer le projet.

Les photographies et vidéos remises à Vivendi sont susceptibles d'être utilisées par elle pour communiquer sur son programme solidaire en interne comme en externe pendant la durée du Projet augmentée de 5 ans au-delà de la fin du Projet.

6/ Pour les **renouvellements** de projet :

- un bilan du projet précédemment soutenu avec notamment un compte rendu sur la réalisation, les difficultés rencontrées, l'utilisation de la dotation, les retours des bénéficiaires, ...

